

Boulogne sur Mer le 20 octobre 2022

Arrondissement de Boulogne sur Mer

ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022

Présents: Les membres du conseil d'administration, les présidents et/ou représentants de société et les amateurs.

Absents excusés: Sociétés de Hucqueliers, Outreau et les membres du CA (messieurs Béclin, Deregnaucourt et Noyelle)

Ordre du jour SG : Compte-rendu de la saison, bilan financier, AG extraordinaire FCF, commandes, dates remises des prix et ventes, divers

A 18H10, M. Jean-Louis LECAILLE, Président du Sous Groupement de Boulogne sur Mer ouvre la séance par une minute de silence en hommage aux colombophiles disparus en 2022 avec une pensée particulière pour M. Marcel BOCQUET, sociétaire de la société de St-Martin.

Il souhaite ensuite la bienvenue aux amateurs et annonce l'ordre du jour.

Compte rendu de la saison 2022 :

Le Président annonce un bilan satisfaisant et précise que la mutualisation de certains concours avec le groupement de St Pol a permis de proposer un nombre de concours plus important mais a également permis de revenir à une situation financière plus saine.

Il félicite le Président de la section sportive M. Deschutter pour son engagement et son professionnalisme lors des lâchers ainsi que les différents membres de son CA pour leurs investissements dans leurs fonctions respectives.

Il félicite également M. Despres pour son exemplarité lors du ramassage des pigeons cette année.

Compte-rendu financier de la saison 2022:

Le trésorier donne lecture du rapport financier détaillé de 2022.
Il annonce que le solde bancaire (livrets compris) au 30/09/2022 est de +9807,64€.
La saison 2022 (hors remise de prix) s'est soldée par un bénéfice de 6464,44€.
Il demande l'adoption des comptes. Comptes adoptés à l'unanimité.

Commande de bagues et feuilles pour 2023:

Le trésorier prend la commande des bagues et feuilles de jeux pour 2023.

Concours du meilleur jeune colombophile:

Une réponse est attendue rapidement pour un amateur de Desvres.

Loto Quine organisé par le SG de Boulogne:

Une organisation d'un lot est envisagée en mars 2023 selon la disponibilité de la salle à Desvres et de son organisateur.

Société de Cucq:

La société de Cucq souhaite rejoindre le SG de Saint-Pol. Le Président du SG De Boulogne autorise la mutation sous réserve de l'approbation par le SG de Saint-Pol.

Compte-rendu de l'AG FCF:

La vente du siège de la FCF, rue Carnot, permettra la création d'une « maison de la colombophilie » située à la Bassée (59) près de Lille
18 mois de travaux sont prévus. Création d'un pigeonnier pouvant abriter 1000 pigeons, une salle de réception,....

Championnat Vitesse 1ère région 2022:

2 propositions : un envoi individuel par l'amateur ou un envoi général par le classificateur.
L'ensemble des amateurs sont favorables à la seconde proposition.

Questions diverses:

M. Pérard, Président de Desvres : suggère que la baisse du nombre d'engagés en pigeonceaux est due en partie au lâcher unique.

Le Président du SG explique que cette décision concernant le lâcher unique a été

retenue afin d'éviter tout problème lors des dépotages mais aussi en raison du nombre de lieux de lâchers autorisés et qui engendre une forte concentration de pigeons français et étrangers sur place.

→ peut être inscrit à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale. (Sauf concours mutualisés avec un autre SG).

M. Pérard, Président de Desvres : demande la raison de l'annulation des deux derniers concours organisés par le SG.

Le Président du SG explique que cela est dû aux effectifs trop insuffisants en fin de saison.

→ à revoir lors de l'élaboration du programme 2023

M. Pérard, Président de Desvres : annonce qu'il y a de moins en moins de maïs dans les paniers pour les concours organisés par la 1ère Région

→ M. Deschutter fera remonter cette information à la 1ère région

M. Pérard, Président de Desvres félicite le Conseil d'Administration pour l'élaboration du calendrier du SG 2022.

M. Pérard, Président de Desvres trouve que le départ du camion est tardif pour les concours mutualisés V/DF.

Le Président du SG explique certaines contraintes mais rappelle que les concours mutualisés se sont très bien déroulés.

M. Deschutter, Président de la commission sportive, rappelle que lorsque les conditions climatiques sont compliquées, avant tout lâcher ou annulation de concours, il se concerta avec le Président du SG, les membres du CA disponibles et même parfois avec certains Présidents de sociétés. Le bien être du pigeon sera toujours sa priorité.

Ventes :

Date des ventes pigeonneaux en 2023 (prévisionnel) :

SG de BOULOGNE SUR MER : du 12 au 22 janvier 2023 (environ 30 pigeons)

BERCK : Du 29 janvier au 12 février 2023

CAMIERS : du 5 au 19 février 2023

ST MARTIN : du 11 au 25 février 2023

RINXENT : Du 19 au 26 février 2023

ELINGHEN : Du 2 au 12 mars 2023

NEUFCHATEL : mars 2023

La remise des prix 2022 du SG est programmée le Samedi 25 février 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H15.

Le secrétaire de l'arrondissement de boulogne sur mer

D. BECLIN